

COMMUNIQUE DE L'EQUIPE EDUCATIVE DU COLLEGE GAMBETTA

Lundi, une grande majorité de l'équipe éducative du collège Gambetta - enseignants, vie scolaire et AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) - sera en grève.

La rentrée du 2 novembre s'effectuait sur le postulat que nous avons jusqu'au 9 pour mettre en place un protocole à la mesure de la situation sanitaire. Ainsi, mercredi dernier, une délégation des enseignants du collège, accompagnée par la représentante FCPE des parents d'élèves a été reçue à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Nous avons fait état de l'impossibilité au collège Gambetta de mettre en œuvre le nouveau protocole, ne pouvant ni affecter les classes à une salle, ni, en conséquence, réduire le brassage des élèves dans les couloirs lors des interours, pas plus lors des récréations, et de façon insuffisante au self, malgré l'engagement des personnels.

Nous avons donc proposé le dispositif suivant : réduire de moitié le nombre d'élèves dans l'établissement, en alternant leur accueil par niveaux : les 6°/4° un jour, les 5°/3° le lendemain et ainsi de suite. Cela nous permettrait de maintenir en présence le fil de l'enseignement, complétant à distance ou par du travail à la maison. En passant de huit cents élèves et de six cents demi-pensionnaires à quatre cents et trois cents, cela permettrait surtout d'affecter chaque classe à une salle, de réduire au minimum les déplacements et d'établir une distanciation sécurisante au self. Dans ces conditions seulement, nous pourrions pérenniser l'ouverture du collège durant cette nouvelle période de confinement.

La fin de non-recevoir qui nous a été opposée s'est appuyée sur le rappel que le protocole n'était qu'une simple préconisation et sur l'estimation que la situation sanitaire dans le Lot n'était pas suffisamment critique. Il convenait d'attendre une aggravation objective de l'épidémie.

Nous condamnons cette absence aveugle d'anticipation, cette inconséquence manifeste, coïncidant d'ailleurs de façon malheureuse et contradictoire avec le discours alarmiste du ministre de la santé.

Nous rappelons que les dispositifs mis en place ont vocation à éviter un engorgement de nos services de santé. Il ne s'agit donc pas de réagir mais d'agir. Même si les enfants ont moins de risque de développer une forme grave de la Covid, la promiscuité qu'ils vivent dans l'établissement les rendra de facto véhicule du virus, et la conscience que les enfants ont de cela est déjà pour certains une réelle source d'angoisse. Il en va donc de la protection des personnels mais aussi des familles.

Le ministre de l'Éducation Nationale a déjà pris acte, jeudi dernier, de ces dispositions pour les lycées, ouvrant la voie à de semblables dispositions au cas par cas pour les collèges.

Le collège Gambetta est manifestement l'un de ces cas. Nous demandons donc à la DSDEN du Lot et au rectorat de Toulouse de rendre grâce à notre demande. Il est simplement décevant d'être une nouvelle fois acculé à la grève pour être entendu.

L'équipe éducative du collège Gambetta